



## Menaces sur l'UPPA

La gravité de la situation budgétaire de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est la conséquence directe de la loi LRU d'août 2007 et du passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE) en janvier 2010. Elle illustre tristement ce que les organisations syndicales dénoncent depuis le départ : la prétendue « autonomie » des universités est un jeu de dupe.

Dans une telle situation, les organisations syndicales FERC-Sup CGT, FSE, FSU (SNESUP et SNASUB), SNPREEES-FO, SUD Étudiant, UNSA (A&I et SNPTES) exigent :

- du Président de l'UPPA qu'il garantisse l'emploi et l'ensemble des rémunérations des personnels mais également la mise en œuvre de toutes les mesures de revalorisation qui étaient annoncées ;
- du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche qu'il alloue à l'UPPA les moyens nécessaires pour le maintien et l'amélioration :
  - o des conditions d'emploi et de rémunérations des personnels ;
  - o des services rendus par l'UPPA en matière d'enseignement supérieur et de recherche sans réduction de l'offre de formation ni augmentation des frais d'inscription.

Pour donner du poids à ces exigences, les organisations syndicales FERC-Sup CGT, FSE, FSU (SNESUP et SNASUB), SNPREEES-FO, SUD Étudiant, UNSA (A&I et SNPTES) invitent les personnels à préparer une action conjointe avec les étudiants en participant dans un premier temps à :

### Assemblée générale du personnel

**Jeudi 17 novembre 12h30-13h30**

**Campus de Pau, amphithéâtre A du bâtiment des Sciences  
visioconférence avec Bayonne, Anglet, Tarbes et Mont-de-Marsan**

Pour discuter de la situation et décider des formes d'actions nécessaires